

Note de présentation du Budget 2022 de la commune de BOTANS

Nombre d'habitants : 247

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
Compte 002 : 0 €	Excédent N-1 reporté : 136 246,81 €
Dépenses réelles : 136 310,17 €	Recettes réelles : 174 199,15 €
Dépenses d'ordre : 9 363,66 €	Recettes d'ordre : 0 €
Total : 145 673,83 €	Total : 310 445,96 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
Dépenses réelles : 110 593,38 €	Recettes réelles : 67 921,90 €
Dépenses d'ordre : 0 €	Recettes d'ordre : 9 363,66 €
Total : 110 593,38 €	Total : 77 285,56 €
Compte 001 : 0 €	Solde N-1 reporté : 33 055,29 €
Total : 110 593,38 €	Total : 110 340,85 €

Epargne Brute 2021 : Recettes réelles de fonctionnement – Dépenses réelles de fonctionnement
= 174 199,15 – 136 310,17 = 37 888,98 €

Epargne Nette 2021 : Epargne Brute – Annuité d'emprunt = 37 888,98 – 0 = 37 888,98 €

Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement 2022 = 142 823,29 €

Dépenses obligatoires de fonctionnement (notamment dans le cas de participation à un syndicat) :

- TERRITOIRE D'ENERGIE : 2 243 €
- SIEMPK : 12 000 €
- RPI : 18 500 €
- SGII : 3 200€
- Opales : 70 €
- Communes forestières : 70 €
- Syndicat fourrière : 247 €
- AMF 90 : 267 €
- Amicale du personnel : 100 €
- Gardes Champêtres : 948 €
- France bois foret : 0 €

Projets prévus pour 2022 en investissement :

- Etude de potentialité des terrains communaux rue du port
- Protection des cuves incendie
- Remplacement des lampes de l'éclairage public par des LEDs à économie d'énergie
- Création d'une liaison piétonne entre la Place du Village, le bois de la Bouloye et le terrain de football
- Réfection de la voirie communale rue des sources
- Etude de faisabilité pour l'aménagement de la rue des Sources et de la rue de Froideval
- Remplacement du véhicule de la commune
- Remplacement des tables de la Salle des Fêtes.

Dette : Encours de la dette au 31/12/2021 : 0 €

Ratio : encours de la dette au 31/12/2021 / recettes réelles de fonctionnement = 0 €

Fiscalité : Taxe foncière sur le bâti : 24,72 %

Taxe foncière sur le non bâti : 31,30 %

Fait à BOTANS, le 15 avril 2022

Madame le Maire,
Marie-Laure FRIEZ

